

ST-JEROME

JEUDI 18 DECEMBRE 1884

SOMMAIRE

1ERE PAGE.

Lettre de Québec. L'Immaculée Conception.—Entrevue avec les ministres.—Colonisation. Kiamika.

2EME PAGE.

Nominique.—Châte-aux Iroquois.—Chemin Chapleau.—La Repousse.—Très important.—Instruction Publique.—Un malheur.—Quelques bonnes paroles.—Le nouveau protonotaire.

3EME PAGE.

Agriculture. Conseils aux cultivateurs.—Çà et là.

4EME PAGE.

Revue de la semaine. Nouvelles locales.—Canada.—St Jérôme.—Changements.—Témoignage d'amitié.—Un achat de terrain.—Condamnée à subir son procès.—Québec.—Un météore.—Pénible accident.—Toronto.—Presqu'un meurtre.—Etats-Unis, Washington.—Précaution contre le choléra.

5EME PAGE.

Reproductions. Le missionnaire des missionnaires.

6EME PAGE.

Feuilleton.

Lettre de Québec

L'IMMACULÉE CONCEPTION

Le huit Décembre, jour de l'Immaculée Conception, est la fête de l'Université Laval. Cet anniversaire amène, le soir, dans les salons de l'Alma mater, tout ce que Québec compte de sommités ecclésiastiques. Chaque classe de la société tient à honneur de venir s'incliner devant son Ar hevê que et de passer quelques heures agréables avec les prêtres de l'Université et du Séminaire.

Le mardi dernier il y avait foule plus que d'ordinaire. C'est qu'il y avait aussi double fête. Mgr Taschereau donna sa première réception publique depuis son retour de Rome et on célébrait le trentième anniversaire de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception. Trente ans, déjà! Il me semble pourtant que ce n'était qu'hier. Il y a trente ans, je n'avais que dix ans; j'étais élève de septième.

Je me rappelle encore l'étonnement que me donna M. le Monseigneur Millargeon lors que montant dans la chaire de la vieille cathédrale, il se mit, de sa voix douce, paternelle, très émue ce jour là, à proclamer au nom de Dieu et de Pie IX, Marie Immaculée.

Je n'en revenais pas. Dans ma famille on n'avait jamais eu besoin de ce mot DOGME pour faire de l'Immaculée Conception un article de foi. De tout temps, depuis les commencements de la Colonie, nous avions invoqué, prié, été secourus

par Marie Immaculée. Appartenant à une vieille lignée de paysan, où l'on trouve des soldats, des prêtres, des religieuses, des médecins, des avocats, des notaires, des députés, des capitaines au long cours, des pilotes, des ouvriers, des trappeurs, tout ce qui a fait grande et forte la race canadienne française, j'ai beau fouiller dans ses archives, partout dans les testaments, sur les noms des navires, dans les pages jaunies des antiques livres de prières, plus jaunies que partout ailleurs à l'office de la Vierge, dans les correspondances de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci, partout où mon esprit se retourne vers celui de mes ancêtres, je retrouve la croyance ferme et sincère dans l'Immaculée Conception de Marie. Toujours dans nos joies, dans nos peines, nous l'avons invoquée, et nos sourires comme nos larmes ont été pour Elle.

Depuis, j'ai parcouru toute une partie de l'ancienne Nouvelle-France. En Acadie comme au Labrador, dans la cabane du Montagnais de la Trinité, comme dans les chaumières de la bourgade huronne de Lorette, j'ai interrogé les vieux, les anciens, sur la Sainte-Vierge, tous m'ont dit que leurs missionnaires dans leurs peines, leurs misères, leurs angoisses, les engageaient à invoquer Marie Immaculée.

Dans les archives de notre histoire nous retrouvons à chaque instant ce saint nom.

C'est ainsi que le P. Pierre Pijart écrivait à son supérieur du bourg d'Ossossané, bourgade des Ours en 1637:

— "Nous attendons que N. R. nous envoie, s'il lui plaît, des ouvriers pour y bastir une chapelle en l'honneur de l'Immaculée Conception de notre Dame."

Et le septième de juin de la même année le père Pijart ajoutait:

"Le cinquième de ce mois je dis la première messe en notre maison de la Conception de notre Dame, ofrant ce très saint Sacrifice par une messe votive de la très sainte Trinité pour la disposition des coeurs des pauvres sauvages. Le lendemain je dis la messe de l'Immaculée Conception, l'invoquant comme patronne particulière de cette nouvelle habitation, et vous pouvez penser avec quelle consolation de mon âme. Je fus tellement soulagé des petits travaux et importunités des sauvages que j'avais endurés les jours précédents que je m'imaginai être en une autre vie."

Dans le Journal des Jésuites on voit qu'en 1645, "le 8e jour de la Conception le matin, au point du jour, on tira un coup de canon, et à

l'élévation de la grande messe, trois autres.

Le deux décembre de cette même année, les Jésuites de Québec avaient renouvelé leur vœu à la Conception. Dans une note de M. l'abbé Laverdière on lit:

"Par ce vœu les R. R. P. P. Jésuites s'engageaient à dire douze messes dans l'année, pour ceux qui étaient prêtres, ou douze fois le chapelet pour ceux qui ne l'étaient pas, et de plus à jeûner tous la veille de la fête de l'Immaculée Conception, et cela pour obtenir par l'intercession de la Sainte Vierge, la conversion des peuples de ce nouveau monde. Les membres du Séminaire de Québec est conservé cette louable tradition des RR. PP. Jésuites, et prononcent encore le même vœu, dans les mêmes termes et à la même époque, c'est-à-dire le dimanche dans l'octave de l'Immaculée Conception."

Que de belles pages il y aurait à écrire sur la croyance que nos pères avaient en l'Immaculée Conception et sur les miracles que la Nouvelle-France a vu s'opérer chez elle par son intercession.

Depuis 1608 jusqu'en 1854 il n'y a pas eu d'enfants de Canadiens français ou d'Acadiens, qui ne se soient endormis en entendant murmurer par sa mère un cantique à Marie ou qui n'ait laissé errer sur ses lèvres assoupies le nom de Marie Immaculée. Tout notre pays a été pieusement étonné en apprenant que Pie IX avait élevé en article de foi cette douce et sainte croyance. De puis longtemps elle faisait partie du Credo de la grande famille acadienne et canadienne-française.

Voilà quels sont les souvenirs qu'éveillait en moi lundi dernier, la fête de famille que l'Université Laval donnait à Québec en ce soir béni du jour de l'Immaculée Conception.

11 Déc. 1884.

FAUCHER DE SAINT MAURICE

Entrevue avec les ministres

Le 22 novembre dernier, à une réunion des directeurs de la compagnie du chemin de fer des cantons du Nord, il avait été résolu qu'une délégation serait envoyée, auprès des gouvernements fédéral et local, pour s'assurer des secours nécessaires à la construction de ce chemin.

L'honorable Louis Beaubien, M. M. Jos. Tassé, G. A. Nantel, E. L. de Bellefeuille et Michel Laurent devaient composer cette délégation.

Pius tard il fut décidé que l'entrevue aurait lieu le 4 décembre,

avec le gouvernement local, mais on dut l'ajourner au lendemain. M. le curé Labelle s'était rendu à Québec et M. Nantel y était déjà.

Malgré l'absence de la plupart des délégués, l'entrevue eut toujours lieu et sera couronnée, croyons nous, d'un succès satisfaisant.

M. le curé Labelle exposa avec beaucoup de vigueur et de lucidité le plan de la compagnie; il en fit voir toute l'importance au point de vue de la région la plus considérable de la Province, celle de Montréal, et au point de vue même de toute la Province. Il demanda que ce chemin fût mis sur le même pied, dans les faveurs du gouvernement que le chemin du lac St-Jean; l'un doit ouvrir le back country de Québec, dont la population est de 250.000 âmes; l'autre ouvrira le back country de la région de Montréal dont la population est de 500.000 âmes. Il n'y a pour le surplus de notre population que deux alternatives à choisir: émigrer aux Etats-Unis ou s'établir sur nos terres nouvelles. Comment s'y établira-t-on, s'il n'y a pas de voie de communication et si comme aujourd'hui on est obligé de faire trente à quarante lieues en voiture dans des chemins plus ou moins désavantageux et de payer pour le seul transport de ses provisions, plus cher qu'on ne paie pour son lot de terre!

M. le Curé développa ces idées au long et fut religieusement écouté des honorables ministres qui étaient tous présents, moins l'honorable M. Robertson.

M. Nantel de son côté, soumit un mémoire sur la question, que le gouvernement va mettre à l'étude de suite. Nous avons raison de croire qu'une réponse favorable sera prochainement donnée à la compagnie.

Nous ne savons pas encore quand aura lieu l'entrevue avec le gouvernement fédéral auquel la compagnie va demander \$6000.00 au lieu de \$3.200.00 par mille qu'elle a aujourd'hui.

Comme nos lecteurs peuvent le voir, les vrais amis du Nord et les promoteurs du chemin de fer, ne sommeillent pas dans l'inertie, mais ils s'efforcent de prendre tous les moyens nécessaires pour assurer le succès d'une entreprise aussi importante qu'elle est difficile à accomplir.

COLONISATION

Kiamika

M. N. C. Mathieu arpenteur, arrive de ce canton qu'il a été arpenté chaque côté de la rivière Kiamika

sur une étendue d'environ dix milles. Cette rivière est très torveuse et forme ainsi de grandes pointes de terre grise superbe. On y voit généralement de l'orme, du frêne de différentes sortes, de l'épinette rouge d'une longueur démesurée.

Il a rencontré de très grandes savannes boisées en sapin et en épinette et composées d'un fonds de terre qui lui a paru d'excellente qualité.

Il a aussi travaillé trois jours sur la Lièvre, dans le canton réservé à M. Benoit et à ses associés. Ici le terrain est remarquablement beau et composé surtout d'argile. Le frêne, l'orme, le chêne, le noyer y abondent; on trouve même en grande quantité le prunier et la vigne sauvage.

Sur la Lièvre, les lots se prennent très vite tant par les membres de la société Montarville que par des colons venant du bas de la Lièvre, de la Rouge et d'ailleurs.

Ainsi on remarque M. Michaudville, naguère du lac Onareau, qui se dirigeait il y a à peine un mois, avec sa famille, sur les deux lots qu'il avait choisis, sur la Lièvre. Il prenait au moins quinze jours pour se rendre à son nouvel établissement, tant à cause de l'éloignement que de ses modestes moyens de transport. Il eut à souffrir mille misères et mille privations avec sa famille composée d'au moins sept enfants encore en bas âge. Mais en arrivant il lui était réservé une joyeuse surprise qui devait le dédommager quelque peu de ce qu'il venait de souffrir: on lui offrait \$300.00 comptant pour ses lots auxquels il avait à peine touché. Il refusa et demanda \$1000.00!!

On nous dit qu'il ne se passera guère de temps avant qu'il obtienne ce qu'il demande.

Nominologie

M. Lanthier agent de MM. Dawes, Lachine, vient de prendre ici 15 lots tant pour lui que pour ses parents.

Les travaux de défrichement avancent rapidement sur un grand nombre d'établissements. Mais plusieurs propriétaires se plaignent de ne pouvoir trouver de défricheurs.

Le moulin est terminé maintenant et en opération. C'est un des plus grands et des plus beaux que l'on puisse voir.

M. J. A. Lalande, ci-devant marchand de St-Jérôme, s'est fait bâtir une maison spacieuse où il ira fixer sa demeure au mois de mars prochain, avec sa famille.

Chute aux Iroquois

Les progrès ici s'accroissent de jour en jour. Tous les lots de chaque côté de la rivière sont pris aujourd'hui et se vendent très cher.

Il y a maintenant deux bons magasins tenus par M. M. Beck et Kapps et deux hôtels tenus sur un excellent pied, surtout celui de M. Renaud. Et en outre il y a le moulin de M. Dyonnet qui est le plus grand et le mieux fini du Nord.

La Chute est aujourd'hui le cen-

tre du commerce de la Rouge, sur tout grâce aux marchands de bois qui s'y tiennent presque toujours. On croit qu'il y a actuellement, cinq ou six *jobbers* ou contracteurs, qui préparent et fournissent le bois aux propriétaires de limites, à raison d'un prix fixe par billot.

Depuis un an, il s'est construit trois ou quatre maisons importantes dans le village.

Chemin Chapleau

La partie de ce chemin qui s'étend du canton Loranger à celui de Kamika est ouverte, comme nous l'avons déjà dit; c'est par là que M. Mathieu, est passé en allant et en revenant. Il a 27 1/4 milles de longueur et passe à travers au moins vingt deux lacs dont quelques-uns sont très grands, d'une beauté remarquable par les paysages, et remplis de poisson.

Il y a deux places d'église (deux croix) marqués sur ce chemin. Quelques lots sont déjà pris quoiqu'il n'y ait pas encore d'arpentage; il y a même deux chantiers de colons qui y sont déjà fixés.

Sur tout ce chemin on remarque un bon nombre de beaux lots; d'autres sont médiocres, au moins, vus du chemin même, mais tous sont cultivables; quelques-uns sont très riches en bois franc et même en pin.

La Réponse

Tous les jours il nous arrive des louanges de plus en plus flatteuses du nouveau chemin qui permet d'éviter la Réponse. On nous dit que le nouveau chemin a plus de six milles et qu'il n'y a guère qu'un léger côteau sur tout ce parcours. C'est vraiment une bénédiction dont les colons sont redevables à nos gouvernants.

De plus, des colons ont commencé à s'établir sur ce nouveau chemin où ils trouvent beaucoup plus de facilité et de meilleur terrain que sur le vieux chemin.

Tres important

La Presse de samedi a publié un article vigoureux sur les lois concernant les colons. Notre confrère dénonce ces lois comme injustes et entravant au premier chef l'œuvre de la colonisation.

Il est certain qu'il y a beaucoup de vrai dans cet article; mais il serait bon aussi de jeter la faute sur les vrais coupables, c-à-d. sur ceux qui ont préparé et fait passer les lois actuelles.

Nous sommes convaincu que le gouvernement ne sera pas lent à corriger ce qu'il y a de defectueux dans cette partie de notre législation qui importe tant au développement et à la grandeur de tout le pays.

Nous reviendrons sur ce sujet que nous avons traité bien des fois, et qui, enfin, attire les regards de nos grands confrères.

Instruction Publique

A la dernière réunion du Conseil de l'Instruction Publique il a été adopté des mesures très importantes au sujet des écoles normales, des sourds-muets et du fonds de pension des instituteurs.

Les écoles normales seront maintenues.

Il n'y aura que deux maisons provinciales pour les sourds muets et sourdes muettes dans la Province.

Le fonds de pension sera maintenu et augmenté.

Un malheur

Ainsi que nous le disons dans un autre article, le fonds de pension accordé aux instituteurs sera maintenu et augmenté, d'après une décision du Conseil de l'Instruction Publique—conseil composé en majorité de nos évêques.

Or cela n'est pas correct paraît-il, et favorise l'enseignement laïque!

Aussi un journal très catholique de Québec et très pitoyable, se fend en quatre pour prouver que le *bill des pensions* est satanique ou à peu près, dans son origine et dans ses résultats. Quel malheur que nos Evêques ne soient pas de cette opinion!

Quelques bonnes paroles

Nous étions absents lorsque nos confrères ont accueilli la nouvelle de notre septième anniversaire et nous n'avons pu les remercier des paroles bienveillantes qu'ils ont eues à notre adresse. Nous le faisons de grand cœur aujourd'hui, prenant plutôt comme encouragement à mieux faire ce que nos amis veulent bien nous offrir à titre d'éloges et de félicitations.

Citons d'abord *Le Monde* du 1er décembre:

Le Nord vient d'entrer dans sa septième année d'existence. Sous la direction M. G. A. Nantel, député de Terrebonne, le *Nord* a pris une importance toute particulière. Ce journal a fait pour la colonisation plus qu'aucun journal.

M. Nantel a travaillé à l'établissement des cantons du Nord et au développement de la colonisation avec un patriotisme qui l'honore. Inspiré peut-être plus d'une fois par M. le curé Labelle, il a été son bras droit et puissamment secondé dans l'œuvre éminemment nationale du défrichement de nos terres incultes dans ces belles régions qui s'étendent en arrière de St-Jérôme.

Nous souhaitons à notre confrère le *Nord* tout le succès que mérite la noble cause dont il s'est fait le champion: *la colonisation du Nord*.

Puis, la *Minerve*, notre doyenne de tous, dans un article du trois courant:

Nous offrons nos félicitations les plus sincères à notre estimable et digne confrère du *Nord*, de St-Jérôme, à l'occasion de son septième anniversaire. Nous avons eu maintes fois à dire ce que nous pensions de l'œuvre excellente que pour suit avec tant de succès ce journal, l'œuvre de la colonisation. Qu'il sera à souhaiter, dans l'intérêt du pays, que beaucoup de journaux, comme celui-ci, eussent pour principal objet de leurs efforts et princi-

pal but de leurs travaux cette œuvre primordiale, et qu'ils la fissent passer avant les vengeances mesquines, les motifs étroits et personnels qui sont la préoccupation dominante de trop d'écrivains. C'est incroyable ce que nous dépensons dans de stériles et funestes lattes, de force et d'activité qui pourrait être si bien employé ailleurs.

Sans se désintéresser des événements et même des débats politiques, le *Nord* réserve la première place dans ses colonnes à la question de la colonisation. C'est un bel exemple qu'il donne à la presse canadienne-française.

L'homme le plus utile à son pays, a dit un grand penseur, c'est celui qui fonde une colonie. Le mot est surtout vrai pour notre pays, et il s'applique avec encore plus de force aux journaux qu'aux individus—aux journaux, qui dirigent l'opinion publique, qui dirigent le courant de l'act vité générale. Il dépend d'eux, en grande partie, que l'esprit public s'occupe de futures, se passionne pour des causes inférieures, se laisse absorber par des préoccupations inutiles, ou bien qu'il se tourne vers les vraies grandes causes, vers les buts véritablement utiles, qu'il contribue au bien du pays. C'est ainsi que le journal, non seulement peut fonder des colonies, mais encore enseigner, éclairer, convaincre, déterminer, stimuler ceux qui pourraient en fonder. C'est ce que fait le *Nord* depuis longtemps, et c'est ce que pourraient faire nombre d'autres journaux s'ils n'étaient absorbés par le souci de leurs querelles byzantines.

Le nouveau protonotaire

Le successeur de M. J. R. Berthelot vient d'être nommé par le gouvernement: c'est M. Chs. E. T. de Montigny qui, depuis lundi, est le nouveau protonotaire du District de Terrebonne. Tout le monde félicitera et le gouvernement et le titulaire, de cette nomination.

Après avoir été l'un des avocats les plus marquants de notre district, après avoir brillé au premier rang par ses connaissances de la jurisprudence et de la procédure légale, M. de Montigny va devenir le premier officier de l'administration de la justice civile au milieu de nous: personne ne pouvait être plus compétent dans l'accomplissement de ces importantes fonctions.

Si nous nous réjouissons de ce choix dans les intérêts des justiciables, nous avons à regretter le départ de M. de Montigny, par bien des raisons différentes.

M. de Montigny a été l'un des amis les plus éclairés de St-Jérôme. Il est un de ceux qui ont présidé à la grandeur de notre ville et ont employé leur temps, leur énergie et leurs revenus, à lui assurer la place qu'elle occupe aujourd'hui.

Il a été mêlé à toutes les choses de la politique, et sans se faire d'ennemis, grâce à sa franchise et à l'honnêteté de ses convictions, on peut dire qu'il a été le pilier de son parti dans notre comté. A ce point de vue nous faisons une perte considérable. Mais la position honorable que lui ont valu ses services, est une preuve nouvelle que le travail, l'honnêteté et la solidité des convictions, trouvent

toujours leur récompense tôt ou tard

La colonisation, le développement du Nord, ont eu dans notre nouveau protonotaire, un zélateur dévoué qui se fit un devoir de suivre tous jours de près, les nobles enseignements de MM. Morin et Lavallée, et de seconder de toutes ses forces, les efforts généreux de M. le curé La Belle.

M. de Montigny comme avocat principal de St-Jérôme, est trop connu pour que nous ayons à faire son éloge.

N'oublions pas en terminant qu'il donna à St-Jérôme l'un de ses plus beaux et de ses plus joyeux ornements: notre compagnie de volontaires qui en toute occasion, a su se placer au premier rang, dans le 85ième bataillon. M. de Montigny en était le capitaine et à force de sacrifice et de dévouement, il est parvenu à en faire un corps aussi efficace pour notre milice qu'honorable pour St-Jérôme.

Nous savons de source certaine que les nombreux amis de M. de Montigny, tant de St-Jérôme que du Nord et d'ailleurs, vont organiser un banquet en son honneur. Nul doute que ce sera un succès et que le plus grand nombre se fera un devoir de fêter celui qui déploya tous jours une si large et si franche hospitalité pour les amis qui lui venaient de tous les côtés de la Province.

AGRICULTURE

Conseils aux cultivateurs

1. Faites un plan avant d'exécuter; ayez une bonne raison pour tout ce que vous faites. Tenez-vous les yeux ouverts, un agenda et un crayon dans votre poche, écrivez les idées nouvelles et ce qui a besoin d'attention. Mangez tranquillement et gaiement à vos repas; dormez les heures voulues; vous accomplirez plus et vivrez plus longtemps.

2. Dans le tas de fumier il y a fortune. Tenez-le hors du soleil et de la pluie. Ne le laissez point se détruire lui-même. Une litière sèche absorbe et sauve l'urine. Qu'il ne s'en perde point.

3. De la bonne nourriture fait du fumier riche, du fumier riche un sol riche, et un sol riche bien travaillé, donne de grandes et payantes récoltes.

4. Sous-drainez la terre humide pour l'assécher. Dégagez le sous-sol d'une terre pesante pour le réchauffer. Remuez constamment la surface d'un sol léger pour le tenir frais.

5. Ne laissez point les mauvaises herbes dérober la richesse de votre terre. Augmentez votre main-d'œuvre ou diminuez vos arpents plutôt que d'en laisser un la proie des mauvaises herbes.

6. Choisissez les graines de bonne heure et avec soin. Faites-les bien sécher et tenez-les dans un lieu sec. Ne semez que les meilleures; les plantées seront plus fortes et le rendement plus considérable chaque année, et vous ne vous plaindrez pas que le blé et l'avoine tournent en herbes.

7. Ayez soin de vos chevaux. Ne les maltraitez point ni les faites travailler à l'excès. Donnez-leur de la bonne nourriture, de l'eau pure et une litière sèche. Nourrissez-les abondamment à l'ouvrage, légère-

ment au repos. Tenez-leur les pieds en bon état, le corps net et donnez-leur des couvertures dans le temps froid.

8. Elevez des poulains de juments grosses et fortes. Voyez à ce que le mâle soit absolument sain d'haleine et des membres, et vienne d'une race de première classe. Elevez tant dis que vous y êtes, des poulains qui valent \$200 à quatre ans et non pas des avortons de \$50. Les juments poulinières ne doivent travailler que légèrement. Surveillez les marchés. Sachez la valeur de tout ce que vous avez à vendre. Quand on vous fait une bonne offre, acceptez-la de suite. Ne lambinez pas quant à la vente de vos produits si les offres qu'on vous fait sont raisonnables.

10. Tenez vos harnais mous avec de l'huile, et faites les convenir au cheval. Le collier est très important. Il devrait être léger, doux, ferme, obéissant légèrement à une pression forte. Faites-le convenir au cheval comme gant. Tenez-le propre. Ne mettez pas d'aiguilles. Un cheval a besoin de sa tête quand il tire une charge comme l'homme a besoin de ses bras pour marcher, par conséquent ne rênez pas votre cheval de court.

11. Donnez un parc de bonne herbe et de trèfle aux vaches à lait à l'été, avec abondance d'eau pure. Une étable sombre pour le milieu du jour en temps de mouches et une étable chaude et une bonne litière en hiver. Des betteraves et des carottes hachées, mêlées avec du son et du bon foin propre, sont la meilleure nourriture pour assurer une abondante traite de lait riche et continue.

12. Tenez vos bêtes à cornes grasses de la naissance jusqu'à l'époque de la vente. Un abri chaud en hiver, en été un ombrage frais, de l'eau pure, une abondante provision de nourriture variée, sont les choses essentielles. Résultat: un bon profit et quantité de riches engrais.

13. Ne gardez pas plus de cochons que vous ne le pouvez convenablement. Epluchez et faites tremper le blé d'Inde pendant 24 heures avant de le donner; certains cochons ont de mauvaises dents. Un abri chaud en hiver avec une abondante litière sèche, équivalent à un tiers des rations. Un bon parc de trèfle, abondance d'eau fraîche pure, et un hangar sombre avec plancher sec de bois, assurent la santé le confort et une rapide croissance en été.

15. Soignez de façon que vos porcs en neuf mois pèsent autant de livres qu'ils comptent de jours. Ayez des truies de race, vigoureuses et fortes, tranquilles, ayant fini de grossir, et vos cochons seront invariablement forts, vigoureux et faciles à engraisser. Faites-les cochonner en mars et vendez en décembre. Il y a du profit dans un pareil élevage de porcs.

16. La volaille chaudement abritée (pas entassée) et bien nourrie avec du blé d'Inde, du chou haché des patates bouillies, de l'avoine et des restants de viande en hiver, paiera trois fois les soins extra quand les œufs sont chers. N'oubliez pas une abondance d'eau pure, du gravois et du vieux plâtre ou de la chaux. Vingt-cinq poules bien soignées donneront le double de profit que cent poules négligées. N'en gardez aucune plus de deux ans, à moins d'être de très bonnes éleveuses de poulets.

17. Tenez l'essieu des instruments à roue bien graissé. Une piasse dépensée à peindre les ouvrages en bois avec du pétrole brut ou du minium (read lead) et de l'huile, en sauvera dix. Quand le bandage des roues s'agrandit, suspendez la roue dans un vaisseau où bout de l'huile

de graine de lin, tournez-la et faites-la imbibée comme il faut et il restera juste pour des années. Quand vous le vous en servez pas tenez-les vos instruments à fabri et graissez les oreilles de charrettes avec de l'huile lubrifiée pour préserver de la rouille.

18. Cultivez les meilleurs fruits et légumes, en grande quantité pour votre propre usage. Ils méritent à la santé, et une bonne santé vaut mieux que la fortune.

19. N'oubliez pas les fleurs. Aidez votre femme à faire de votre demeure une demeure gaie—une demeure que vos enfants aimeront tant qu'ils vivront,—et voyez à ce qu'elle ait toute l'assistance nécessaire dans la maison. Conduisez-la à l'église le dimanche.

20. Gagnez et co servez la confiance de vos enfants. Instruisez-les libéralement et pratiquement. Un esprit sain, bien exercé, des mains habiles et un corps bien développé, leur sont plus précieux qu'une terre ou de l'argent.—Le Journal de Waterloo.

ÇA ET LA

Le *Sarcelois* vient d'agrandir son format et présente aujourd'hui une apparence des plus agréables à la vue. Nos félicitations.

Nous voyons avec plaisir que la *Minerve* et le *Monde* sont les journaux qui déploient le plus de vigueur à défendre M. le curé Tassé contre *La Patrie*, au sujet de l'affaire de Ste Scholastique.

Tous les jours, de jeunes garçons, quelques-uns occupant de bons emplois, comparaissent devant les tribunaux pour vol ou autres offenses.

M. Cullen, le chef de police secrète de Montréal, attribue cette dépravation à la lecture des romans à dix sous, aux représentations théâtrales à bon marché et surtout au jeu de *pool* qui attire trop de jeunes gens.

Parlant des magasins de bric à brac, il dit que le mal qu'ils causent est incalculable. Un commerçant lui a avoué dernièrement qu'il employait, à lui seul, soixante-huit colporteurs pour vendre, à la campagne, les marchandises de toutes sortes achetées à vil prix du premier venu.

Mgr Smeulders doit partir prochainement pour retourner à Rome. Il ne sera pas remplacé.

Mais la cour de Rome va nommer un délégué du Canada qui demeurera à Rome en permanence.

On ajoute "que c'est Mgr Pâquet qui va être nommé délégué permanent du Canada auprès du Saint-Siège."

Les uns disent que Mgr Smeulders a terminé sa mission; d'autres prétendent qu'il est rappelé tout simplement.

On avait annoncé que Mgr de Trois-Rivières devait aller à Rome au sujet de la division (qui paraît certaine) de son diocèse, mais il n'en est rien.

Enfin on affirme que Mgr Tasche

reau a réussi entièrement dans sa mission à Rome.

Le Révérend M. S. Tassé, curé de Ste-Scholastique, publie dans l'*Étendard* du 16 courant, une lettre qu'il fait suivre d'un document tout à fait curieux, pour ne pas dire plus. Il s'agit naturellement d'un certificat de haute orthodoxie décerné à M. F. X. A. Trudel et d'une condamnation en règle des autres journaux comme étant imbus de toutes sortes de mauvais principes !! et de doctrines perverses !!!

C'est à lire et à garder.

Hotel St-Jovite

M. D. Dumouchel remercie bien sincèrement la nombreuse clientèle qui l'a si bien encouragé jusqu'à ce jour et aime à informer le public qu'il vient de faire des réparations importantes à sa maison. Il pourra à l'avenir servir ses pratiques avec plus de facilité et de confort. Il fait appel à tout le monde sans exception, car il entend tenir au hôtel de première classe.

C'est l'hôtel de la maille de St-Agathe à St-Jovite.

a. (ville) 1883

MAISON A VENDRE

M. Alfred Bélanger offre en vente une maison, située sur la rue Dumogt, à deux côtés, 4 appartements chaque côté, ayant 7466 pieds de terrain, avec écurie et étables, hangars etc.

Conditions faciles.

S'adresser à

L'HOTEL BELANGER

13 Mars 1884

3 ms

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN — Prêts sur hypothèques pour 5 ou dix ans sans amortissement, et de 10 à 50 ans avec amortissement. L'emprunteur a la faculté de rembourser quand il le veut.

La société n'a d'agent nul part. Comme elle n'a pas de notaire a.titré, tous les praticiens sont admis à faire des demandes et à instrumenter pour leurs clients.

En s'adressant au soussigné on recevra des circulaires donnant tous les détails nécessaires.

E. J. BARBEAU

Directeur, Montréal.

24 Juillet—6 ms.

PIERRE SIMARD

(SUCCESSEUR

W. E. ELLIOTT

MAGASIN

D'epiceries, vins, liqueurs, grains

PROVISIONS, FAIENCE,

COIN DES RUES

St-George et Ste-Anne

(Bâtisse Elliott)

REVUE DE LA SEMAINE

Canada

Nouvelles locales

ST-JEROME

CHANGEMENTS.—M. de Montigny nommé Protonotaire du district de Terrebonne ne laissera pas St-Jérôme, avec sa famille maintenant, mais il va louer son bureau à M. M. Nantel et Nantel, avocats qui vont s'y installer prochainement et se chargeront de continuer ses causes pendantes, en autant que les clients y consentiront.

C'est aujourd'hui même à 1 h. qu'à lieu à New-Glasgow, l'inauguration du nouveau chemin de fer bâti par M. M. Armstrong et Globensky, de St-Jérôme à cet endroit. La démonstration promet d'être un grand succès.

TÉMOIGNAGE D'AMITIÉ.—Lundi dernier de nombreux amis du Dr Fournier lui ont présenté une très riche canne, à pommeau d'or, en témoignage d'estime et d'amitié à l'occasion de son prochain départ pour les Etats-Unis. La joyeuse réunion a fini la soirée par une fête aux huitres improvisée où la plus grande gaieté n'a cessé de régner.

UN ACHAT DE TERRAIN.—Un monsieur N. Ecrément de Montréal, vient d'acheter une partie de la terre de M. Scott, située en face de l'Eglise du côté opposé de la Rivière. C'est un site magnifique pour y bâtir des résidences privées. Aussi notre nouveau concitoyen est enchanté de son acquisition, et il se propose, paraît-il, d'y bâtir un bel hôtel d'été.

Monsieur Ecrément aurait déjà paraît-il refusé un bénéfice plus que raisonnable sur son achat, ce qui n'est pas une médiocre preuve de la prospérité de St-Jérôme. Nous lui souhaitons bienvenue et succès.

CONDAMNE A SUBIR SON PROCES.—Vendredi dernier Jean Gauthier de Ste Marguerite a été condamné par le magistrat M. Prévost, à subir son procès sur le soupçon d'avoir incendié la grange de M. C. C. Lajeunesse de cette paroisse. La preuve étant toute de présomption. Le prisonnier a avoué après sa condamnation, que le feu a été mis par un pauvre fou, du nom de Strasbourg, qui vit chez lui, et qui, tout probablement a mis le feu à sa demande.

QUEBEC

UN METEORE.—On a vu à Lévis, pendant l'avant-dernière nuit une grande lueur qui s'est élevée tout à coup au dessus des scieries de M. Paradis. Cette lueur était brillante et blanche comme celle que produit la lumière électrique. Elle s'est avancée jusque près de la gare du chemin de fer, puis on a entendu un bruit comme le roulement du tonnerre et tout a disparu.

Le rapport du constable Pâquet est corroboré par plusieurs personnes.

PENIBLE ACCIDENT.—On rapporte un pénible accident de Saint-Thomas. Un matin, un homme nommé Félix Boulanger se tenait près d'une machine à battre en mouvement. Le pied lui glissa et il s'en gagea la main droite dans les engrenages. Il eut la main affreusement déchirée depuis le poignet. Le bras a dû être amputé, et Boulanger est maintenant dans un état critique.

TORONTO

PRESQU'UN MEURTRE.—Un individu du nom de Thos. Shaw, a été

trouvé sur la commune de la garnison, lundi matin. Il avait une profonde blessure à la tête et plusieurs blessures dans d'autres parties du corps. Il fut transporté à l'hôpital, où il déclara qu'il s'était endormi dans la commune et avait dû être battu et pillé. Les détectives travaillent cette affaire. On ignore encore si les blessures de Shaw sont mortelles.

ETATS-UNIS

WASHINGTON

PRECAUTION CONTRE LE CHOLERA.—Le comité nommé par la conférence nationale des conseils de salubrité des divers états de l'Union, a rédigé un bill qui contient les vues de la conférence sur les meilleures mesures à adopter pour empêcher l'introduction du choléra et d'autres maladies épidémiques aux Etats Unis. Le bill a été soumis au comité de la santé publique de la Chambre des Représentants.

Marché de St-Jerome

St Jérôme	1884.
Patates early rose par sac...	\$ 0 40 0 50
Pois par minot.....	0 80 0 90
Avoine par sac.....	0 80 0 95
Orge par minot.....	0 50 5 60
Choux par doz.....	0 30 0 40
Miel par lbs.....	0 12 0 13
Beurre par lbs.....	0 20 9 25
Oeufs par douzaine.....	0 15 0 16
Lard par lbs.....	0 10 0 12
Lard par 100 lbs.....	8 00 8 50
Veau au quartier par lbs.....	0 00 0 00
Soucis par lbs.....	0 12 0 13
Jambon par lbs.....	0 18 0 20
Mouton par lbs.....	0 07 0 10
Porcs fr. par lbs.....	0 08 0 09
Bœuf par lbs. (steak).....	0 12 0 12
Soucis de Boulogne.....	0 00 0 00
Saindoux par lbs.....	0 18 0 18
Saindoux au sceau.....	0 00 0 00
Poules au couple.....	0 40 0 50
Poulets au couple.....	0 25 0 30
Dindes à la livre.....	0 00 0 00
Dindes (vieux) au couple.....	0 00 0 00
Perdrix au couple.....	0 40 0 50
Foin 1er par 100 bottes.....	4 00 6 00
Sucre d'érable.....	0 10 0
Sirop d'érable.....	0 00 0 0

Informations demandées

Léandre Laurin fils de Cyrille Laurin de cette paroisse, a laissé sa famille depuis treize ans, pour aller travailler dans les chantiers; per sonne n'en a entendu parler depuis. Toutes nouvelles qui pourraient faire connaître où il est seraient reçues avec reconnaissance par son père qui est pauvre et malade depuis longtemps.

Demandé

On demande un bon forgeron capable pour ferrer les voitures son salaire sera payé.

JOSEPH LECLAIR

St-Jérôme

A VENDRE

Une machine à coudre de première qualité et très bon marché.

Conditions faciles.

S'adresser à ce bureau.

St-Jérôme Août 1884.

ENCAN ! ENCAN !

AUX

CITOYENS de ST-JEROME

ET DE TOUT LE

DISTRICT DE TERREBONNE

M. A. E. GUAY informe ses pratiques et la public en général qu'il a ouvert une SALLE D'ENCAN en la ville de St-Jérôme dans son magasin en face du Pont, (ancien magasin Lalonde.)

A commencer du 5 de DECEMBRE COURANT jusqu'à avis contraire, tous les MARDIS et VENDREDIS A MIDI et tous les SAMEDIS à 7 heures du SOIR on vendra un lot considérable de marchandises assorties pour la saison consistant en marchandises sèches, épiceries, vaisselle, ferronneries, etc., etc.

On continuera aussi de vendre en dehors des heures D'ENCAN comme par le passé toutes nos marchandises à des prix très réduits.

Ainsi donc, que les personnes qui veulent épargner leur argent viennent examiner nos marchandises et faire leurs achats à bon marché

A. E. GUAY

St-Jérôme 1 Décembre 1884

LEVAIN COMPRIME

Pour cuites de toutes sortes

Levain comprimé sans pareil de Fleischmann & Cie.

Ce levain est un pur extrait de grain fermenté. Ne contenant aucun produits chimiques ni frelaterie aucune et a toujours donné satisfaction depuis qu'il a été introduit.

Si employé suivant la direction il produira plus de pain blanc, douq. biscuits, petits pains, galettes sarazin que n'importe quel levain.

Tous les boulangers l'emploient

Dépôt-Fabrique 70 rue St-Antoine Montréal

S. STWEART

Gérant.

P. SIMARD

Seul agent à St-Jérôme

Venez et demandez un simple gratis.

A VENDRE

Deux terres à bois de 4 arpents par 20, chacune, situées sur le grand chemin, à proximité de St-Jérôme, comprenant du bois franc ainsi que du bois de service de bonne qualité.

Pour les conditions s'adresser à

LS. de G, LACHAINE, Notaire

A VENDRE

Dans le canton de Preston, comté d'Utawa un magnifique pouvoir d'eau, une très belle chute de 14 pieds de tête. Le moulin peut se bâtir sur le roc solide. Les travaux de digue ou échaussée sont très peu coûteux, il y a seulement 45 pieds de barrage; les bois de constructions sont préparés, équarris et sont rendus sur les lieux ils permettent, si l'on veut, de bâtir sur une grandeur de 25 par 60 à deux étages. Ce lot de bois carré est magnifique et de première qualité. De plus le terrain qui lui tient contenant 100 acres de terre avec bâtisse dessus construite. Conditions les plus libérales à très bas prix pour argent comptant.

S'adresser au

bureau du JOURNAL LE 'NORD'

AVIS

Ceux qui ont des réclamations à faire contre la Succession J. A. Hervieux N. P., sont priés de les adresser à Ls de G. Lachaine N. P., St-Jérôme ou à A. E. Leonard, N. P., Ste-Rose et ce d'ici à un mois. De même que ceux qui doivent à cette Succession sont priés de venir régler sous le même délai chez Ls de G. Lachaine N. P., St-Jérôme

16 Oct 1884

1 mois

RAPPELEZ-VOUS

Que les papiers de la fabrique de St-Jérôme sont de qualité supérieure et que les prix défont toute concurrence.

Papiers à imprimer et à écrire de toutes espèces, livres blancs, cahiers, tapisseries, rideaux, papiers de couleurs, d'emballage etc., etc., etc.

J. B. ROLLAND ET FILS

rue St-Vincent no. 6 8 10 12 et 14

MONTREAL

A VENDRE

Une terre située dans la ville de St-Jérôme, comté de Terrebonne avec un magnifique cottage et dépendances, bonne clôture et dans le plus beau site de St-Jérôme contenant 32 arpents, dont dix en bois francs et une splendide sucrerie, 200 pommiers, 1800 vignes et quantité d'autres arbres fruitiers, 40 boîtes abeilles; le tout à bon marché.

S'adresser à

J. M. RICHARD

Hotel Aubry

ST-JEROME

M. XAVIER RICHER vient d'acheter le magnifique hotel de M. Aubry et se propose de tenir un hotel de première classe. La cuisine sera telle qu'il y aura de mieux. Les repas seront servis à toutes heures. La cour, les écuries et remises sont spacieuses et commodes. Les voyageurs y trouveront tout le confort désirable.

M. Richer fera tout son possible pour satisfaire les voyageurs.

Reproductions

Le missionnaire des missionnaires

Le Mail publiait les lignes suivantes à l'occasion du 33e anniversaire de la consécration de Sa Grandeur Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface. Nous nous joignons avec plaisir à ce témoignage de respect et d'admiration en l'honneur de ce grand et vénéré prélat ;

"Après demain la population catholique de Saint-Boniface, prêtres et laïques, célébrera le trente troisième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Taché.

"Ce savant, éminent et très estimé prélat, dont la vie est toute l'histoire du Nord-Ouest, vint en cette région en 1845 par l'ancienne route de l'Ottawa jusqu'au lac Supérieur et de là, moitié par eau et par portages, jusqu'à Saint-Boniface. A son départ de Montréal il n'était que sous-diacre ; il n'avait pas l'âge requis pour le diaconat. Les voyages étaient si lents à cette époque et la route était si longue, que durant le trajet le jeune levite atteignit l'âge requis et put être promu au diaconat le dimanche qui suivit son arrivée ; quelques semaines après il était prêtre.

"Il n'était dans le pays que depuis cinq ans, lorsqu'il fut choisi comme coadjuteur du vénéré évêque Provencher avec droit à sa succession. Le 14 juin 1850 le Pape Pie IX le nommant évêque d'Arath.

"Le nouvel élu résidait à ce moment à l'île à La Crosse, dans le Nord-Ouest. Il ne se doutait aucunement de ce qui venait d'arriver ; aussi sa surprise fut elle grande quand il reçut au mois de février 1851, l'ordre de quitter sa mission pour se rendre à St Boniface, et de là en France. Obéissant aux ordres de ses supérieurs le jeune prêtre se rendit à St Boniface, où il sollicita de Mgr Provencher d'être soustrait à la grande responsabilité qu'on voulait lui imposer. Mgr Provencher lui dit en souriant ; Ne vous effrayez pas : c'est vraiment un grand défaut que votre jeune âge, mais je suis sûr que vous le corrigerez avant longtemps."

"Mgr Taché, qui n'avait alors que 27 ans, partit pour Marseille, où résidait Mgr Manzared, fondateur et supérieur général de l'ordre des Oblats, dont faisait partie le nouvel élu. Là encore, le nouvel évêque voulut se soustraire à la responsabilité dont on le chargeait et qui l'effrayait grandement. "Le Pape a parlé, lui observa Mgr Manzared, il faut obéir, et pour vous en fournir l'occasion, je vais moi-même vous sacrer évêque à Viviers, où il y a un autre évêque oblat, Mgr Guibert."

"Mgr Taché, fut en conséquence, sacré évêque dans la cathédrale de Viviers par Mgr Manzared, assisté de Mgr Guibert, aujourd'hui cardinal archevêque de Paris ; l'importante cérémonie eut lieu le 23 novembre 1851.

"Mgr Taché revint au Nord-Ouest en 1852, et reprit avec plus de zèle que jamais l'œuvre de ses missions. A la mort de Mgr Provencher, quelques années plus tard, Sa grandeur se transporta à St-Boniface, où elle a toujours résidé depuis.

"C'est le voeu sincère de toute la population, protestante comme catholique, que Mgr l'archevêque Taché vive assez longtemps pour revoir d'autres anniversaires de sa consécration épiscopale."

Fonderie Dumontville St-Jerome, en operation.

La Compagnie d'Imprimerie

DU "NORD"

Nous exécutons sous le plus court délai. Toutes commandes pour impressions dans les deux langues.

TELS QUE :

- CARTES D'AFFAIRES,
- CARTES DE VISITES,
- CARTES DE SOIREES,
- CIRCULAIRES,
- ENTETES de COMPTES,
- MEMORANDUM,
- LETTRES FUNERAIRES,
- ENVELOPPES,
- PROGRAMMES,
- BLANCS de COUR,
- PLACARDS, etc.

Aussi toutes espèces de Blancs et formules à l'usage des Secrétaires.

Toutes commandes envoyées par la malle recevront une attention immédiate en s'adressant à

La Compagnie d'Imprimerie du "NORD"

Ou à

T. GRIGNON

Administrateur

ST-JEROME, P. Q.

STATUTES OF CANADA

Price of Statutes for sale at the office, of Queen's Printer, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

Queen's Printer

OTTAWA, MARCH 1884.

PROVINCE OF CANADA

	\$	c		\$	c
Consolidated Statutes U. C.....	3	25	Civil Code.....		00
" " L. C.....	3	25	Criminal Laws in 1 vol.....		80
Code of Civil Procedure.....	1	50	Orders in Council, to 1874.....	1	25

DOMINION OF CANADA

V		\$	c	Vic.		\$	c
32&33	Statutes of 1869.....	1	50	24	Statutes 1879, Vol. I....	1	25
33	" 1870.....	0	80	"	" " Vol. II....	0	40
34	" 1871.....	0	80	"	" " Vols I&II	1	50
35	" 1872.....	2	00	"	" 1880, Vol. I....	1	25
36	" 1873.....	1	60	"	" " Vol. II....	0	50
37	" 1874.....	1	43	"	" " Vols I&II	1	60
38	" " " " " "		50	44	" 1881, Vol. I....	0	80
"	" " " " " "		00	"	" " Vol. II....	0	60
80	" 1876, Vol. I....	0	80	"	" " Vols I&II	1	25
"	" " Vol. II....	0	80	45	" 1882, Vol. I....	1	00
"	" " Vols I&II	1	50	"	" " Vol. II....	1	00
40	" 1877, Vol. I....	1	00	"	" " Vols I&II	2	00
"	" " Vol. II....	0	60	46	" 1883, Vol. I....	1	65
"	" " Vols I&II	1	50	"	" " Vol. II....	0	60
41	" 1878, Vol. I....	0	80	"	" " Vols I&II	2	00
"	" " Vol. II....	0	3	"			
"	" " Vols I&II	1	00	"			

Feuilleton du "NORD"

VINGT MILLIONS
DE RENTE

(Suite)

XXXIII

CE QU'ÉTAIT IBRAHIM

— Jacques avait été calomnié près de lui. Il a pu heureusement prouver l'insigne fausseté de ses ennemis.

— Cependant, lorsque nous sommes arrivés, hier matin, à notre halte, les nouvelles que le rajah Vraïo et vous-mêmes apportiez n'étaient pas des meilleures. Haly en a parlé à François et celui-ci...

— Vous a inquiété ? acheva Ibrahim. Après tout, il vaut mieux que vous connaissiez la vérité entière. Les intrigues politiques ont recommencé à la cour de Mouley-Hadim ; pourtant, rassurez-vous, Jacques en a déjoué bien d'autres.

Barnabé-Blaise eut un geste fier et impérieux.

— Nous arrivons, dit-il, et vous nous apprendrez, Ibrahim, comment nous pourrions être utiles à votre ami.

Matthieu hochait la tête.

De quelle utilité pourrions-nous être ? fit-il d'une voix triste. Étrangers, appelés par M. Guillem, nous serons doublement suspects au sultan. D'un autre côté, nous ne connaissons ni la langue ni les mœurs du pays. Nous succomberons, sans utilité pour personne, dans cette lutte inégale.

— Je ne veux pas écouter ces craintes, dit Barnabé-Blaise avec feu. Si Jacques Guillem a des ennemis puissants, il possède, grâce à Dieu, des amis dévoués. M. Brompton et M. Raybaud doivent être parfaitement au courant de la situation et prêts à seconder leur protecteur, si un danger réel le menace. Enfin, je le répète, nous serons là et vous nous apprendrez, n'est-il pas vrai ? Ibrahim, comment nous pourrions être le plus utiles à mon oncle...

— A votre oncle ! répéta le vieillard. Jacques est votre oncle ?

Le jeune homme restait très décontenancé d'avoir, une fois encore, laissé échapper son secret.

Matthieu eut un sourire, vite dissimulé.

— Oui, reprit enfin, avec dignité, le jeune Guillem, je suis le neveu de votre ami, et, soyez-en persuadé, Ibrahim, si je regrette mon indiscrétion, c'est à cause de ma désobéissance involontaire envers mon oncle, que j'aime et que je respecte. Ce secret, je le sais, ne court aucun risque, car j'ai parlé devant un véritable ami de M. Jacques Guillem.

Le vieillard mit une main sur sa poitrine.

— Oui, dit-il, je suis un ami ; mais, enfant, garde précieusement ton secret. Tu pourrais perdre Jacques, sans te sauver toi-même.

— Et vous, interrogea-t-il, en se tournant vers Matthieu, êtes-vous aussi neveu de Jacques ?

— Non je n'ai pas cet honneur.

— Alors vous êtes un des habiles contre-maîtres qu'il attend.

— J'ignore si, malgré mon entière bonne volonté, je pourrai être utile à M. Jacques Guillem, mais il m'attend.

— Vous êtes discret, monsieur. Je ne puis vous en garder rancune, car vous vous souvenez des ordres que vous avez recus, ordres dont je puis apprécier toute la valeur. Quoiqu'il arrive, vous me trouverez, ainsi que votre jeune ami, tout disposé à vous rendre les services en mon pouvoir. Regardez-moi donc comme un ami. A présent nous allons nous mettre en route. Le soleil décline il faut que nous soyons avant la nuit à Eter-Passing.

XXXIV

TING-LEE-FANG

Le revers de la montagne fut rapidement descendu. La vue du village donnait de l'ardeur aux plus fatigués et à mesure que l'on avançait, les chemins devenaient beaucoup meilleurs.

L'influence d'un travail bien entendu se faisait apprécier. Des sentiers commodes traversaient les taillis soigneusement aménagés ; des champs de café, de tabac, des plantations d'arbres à épices offraient le plus bel aspect.

Partout, on avait demandé au sol généreux non seulement ses produits naturels, mais ceux qui pouvaient s'accommoder d'un changement de climat.

A peine arrivés dans la vallée, les voyageurs rencontrèrent les premiers circuits de la rivière. Sur ces bords, et s'avancant à demi dans son lit, plusieurs cabanes étaient construites. Un barrage s'élevait à proximité de chacune d'elles, et de nombreux tuyaux en bois y conduisaient l'eau ainsi retenue.

— A quoi donc servent ces cabanes ? demanda Matthieu à Ibrahim.

— Au lavage de l'or.

— Vous dites.

— Je dis que Jacques, ayant constaté dans le sable de cette rivière la présence de paillettes d'or assez nombreuses, a fait installer des appareils d'une grande simplicité, mais grâce auxquels le précieux métal est fort bien recueilli.

— Le trouve-t-on en quantité appréciable ?

— Très grande. Au surplus, toute la vallée d'Eter-Passing est absolument favorisée ; à son extrémité sud, il y a une mine de diamants.

— Une mine !

— Certainement. On les trouve dans les collines de sable qui n'ont pas grande apparence, mais

où les précieuses pierres se rencontrent en quantité. Et ce n'est pas tout. La rivière, que vous voyez, se jette directement à la mer. A son embouchure elle forme une jolie baie occupée, presque en entier, par un banc d'huitres perlières.

— Nous sommes donc dans le pays d'Eldorado ? s'écria Matthieu.

— Je ne sais de quel pays vous voulez parler, dit avec simplicité Ibrahim ; mais, je puis vous l'affirmer, je n'avance rien qui ne soit la stricte vérité... Ah ! notre arrivée est déjà signalée au camp.

Ibrahim ne se trompait pas.

Un homme d'apparence maigre, suivi de plusieurs domestiques, s'avancait vers les voyageurs. Son costume tenait à la fois de la mode malaise et de la mode chinoise. Une sorte de grande jaquette à manches larges et courtes, en soie brochée, ouvrait sur une chemise en foulard, toute recouverte de broderies dorées. Un pantalon à demi-bouffant, également en soie, descendait jusqu'à la cheville ; les pieds étaient chaussés de mules richement brodées en argent. Une petite calotte en velours recouvrait la tête du personnage que l'on reconnaissait pour être un chinois, à son teint jaune, à ses moustaches effilées descendant jusque sur sa poitrine ; à ses yeux bridés et relevés vers les tempes ; à la longue tresse tombant presque jusqu'au bas des jambes.

Ting-Lee-Fang, c'était l'intendant lui-même, avait une assez belle taille, déparée, cependant, par un embonpoint dont il semblait fier, car tout en marchant, il donnait à sa personne et à sa personne des coups d'œil ravisant. On voyait qu'il était heureux de vivre ; heureux de son importance.

Très évidemment, Ting-Lee-Fang, s'efforçait de s'allier sa dignité avec le plaisir qu'il éprouvait à recevoir les voyageurs, et ce fut d'un air grave, qu'il s'inclina devant Ibrahim, d'abord, Barnabé-Blaise et Matthieu ensuite.

— Le rajah et ses compagnons sont les bienvenus, dit-il.

— Ibrahim savait qu'il peut compter sur le bon accueil de Ting-Lee-Fang, répondit le vieillard, et il n'a pas négligé d'informer ses compagnons du bon accueil qu'on leur ferait à Eter-Passing.

L'intendant, flatté, s'inclina de nouveau ; ensuite, faisant un signe à ses domestiques, il leur montra les matelots, le pilote et le Malais.

— Ne laissez manquer de rien ces braves garçons, recommanda-t-il. Le rajah et ses deux amis voudront bien me suivre.

Les choses ainsi arrangées, Ibrahim, Barnabé-Blaise et Matthieu continuèrent leur route aux côtés de l'intendant.

Vu de la montagne, Eter-Passing présentait un charmant tableau ; mais chaque pas ajoutait une beauté nouvelle à l'ensemble. Les rues du village étaient fort bien entretenues, grâce au sable de la rivière. Les maisons, entre-

levées suivant l'usage du pays, avaient, toutes, de jolies escaliers très commodes, de coquettes verandas garnies de fleurs, de larges fenêtres laissant affluer, à l'intérieur l'air et la lumière, quand il n'était pas urgent de laisser retomber des stores afin d'atténuer les rayons du soleil. Le style oriental et le style européen se mêlaient de la façon la plus piquante dans ces constructions, qui laissaient deviner une vie rendue large et facile par le travail intelligent.

Les habitants étaient très propres et très bien vêtus ; leur physionomie respirait le contentement. Les enfants avaient de petites mines riuses, qui faisaient plaisir à contempler.

Chose digne de remarque, chacun, depuis l'homme arrivé aux limites de la vieillesse, jusqu'au petit garçon marchant à peine, chacun semblait enchanté de voir Ibrahim, c'était à qui, s'empresant, souhaiterait une heureuse bienvenue, et lui offrirait mille vœux de bonheur.

Matthieu notait, dans sa mémoire, les moindres incidents. Barnabé-Blaise, charmé ne tenait compte que d'une chose : l'affection dont on entourait le vieillard de qui, lui-même, se reconnaissait l'obligé.

Arrivé sur la dernière marche de l'escalier conduisant dans l'intérieur de sa maison au toit doré, Ting-Lee-Fang s'effaça. Incliné, une main sur son cœur, l'autre étendue vers le vestibule, il invita Ibrahim et les deux jeunes à honorer sa demeure, en le considérant comme étant devenue leur propre habitation.

Le vestibule où l'on pénétrait était vaste et très orné. A chaque angle, on voyait un autel richement décoré, supportant des figures de dieux dont, par malheur, les traits n'avaient rien que de grotesque ; mais, devant ces idoles, on avait placé de magnifiques coupes en or, en argent, en jade, en agate, remplies de riz, de fruits, de thé, de fleurs. Des pièces d'étoffes de soie, portant un dessin ou une broderie représentant le dragon sacré du Ciel, se déroulaient sur les murs.

Des sièges en bambou, des coussins, des nattes étaient dispersés à profusion dans l'étendue de la pièce.

Du vestibule, on passa dans une sorte de salon très gai, très frais, très lumineux, rempli de fleurs, de cages d'oiseaux et de bassins en cristal où nageaient des poissons aux couleurs changeantes.

Une jolie table en bambou supportait un couvert en splendide porcelaine, dressé pour trois personnes.

— Je prie mes hôtes de s'asseoir, dit l'intendant. Je vais faire servir le repas.

Ting-Lee-Fang s'exprimait en mauvais français et avec une véritable difficulté, mais il comprenait bien cette langue, aussi un peu d'attention, de part et d'autre, surmonta bien vite cet obstacle.

— Quelles nouvelles de Mou Hadim ? demanda Ibrahim.

— Aucune autre que celles

que Vraie a transmises.
— Est il disposé à recevoir nos amis.
— Dès que tu lui en exprime ras le désir.

— Bien. Alors nous iugerons tous deux du meilleur moment. Fais servir, Ting Lee Fang, car ces jeunes gens doivent avoir grand besoin de se restaurer. Depuis leur départ de Siadiak, ils n'ont pas eu de meilleure cuisine que celle de Vraie.

L'intendant fit une grimace si comique que Barnabé Blaise éclata de rire.

— Vous en avez goûté ? dit il. Le Chinois branla la tête.

— Et vous avez pris place ausi dans coin d'honneur ? poursuivit le jeune homme.

— Ne parlons pas de cela, vous lez vous ? D'ailleurs, pour un Dayak, Vraie est rempli de bonnes qualités ; on peut se fier à sa parole comme à son amitié, et c'est bien heureux, autrement, il pourrait faire tant de mal !

— Vraie a donc une puissance réelle ? interrogea Matthieu.

— Très réelle. Il commande après de mille guerriers et il est allié avec d'autres rajahs, qui marcheraient à son moindre signe. Mais nous parlerons de tout cela quand vous aurez mangé.

L'intendant prit une petite baguette d'ivoire et frappa sur un gong en argent placé à côté de la table.

Un jeune garçon accourut.
— Fais apporter du thé, com manda Ting Lee Fang, et dis que l'on serve le diner.

L'enfant disparut. Un instant après, deux serveurs chinois, drapés de mousseline blanche, posaient sur la table un large plateau contenant une théière, des tasses et de petites assiettes supportant des pyramides de légers gâteaux.

L'intendant versa le thé parfumé, en présenta à chaque convive et, de rechef, frappa sur le gong. Une porte s'ouvrit.

De surprise inquiète, Matthieu faillit briser la tasse qu'il tenait à la main. Barnabé Blaise resta saisit d'étonnement. On l'eût été à moins.

Le serveur qui entra était d'une taille élevée. Sa tête énorme présentait une face glabre, noire au museau proéminent, des yeux mobiles, pleins de feu renforcés sous l'arcade sourcillière, et une sorte de chevelure aux poils raides, de couleur roussâtre. Le corps entier, recouvert d'une fourrure assez épaisse et rousse comme les poils de la tête, dénotait une force peu commune. Cet être extraordinaire marchait légèrement, en appuyant ses longs bras aux objets qui pouvaient lui donner un point d'appui.

Mais en apercevant Ibrahim, il oublia sa prudence. Poussant un cri rauque, il s'élança vers le vieillard avec une agilité, une souplesse que son apparence massive n'eût point permis de soupçonner.

Il saisit dans les larges velues les mains de son ami, les porta à sa poitrine, les baisa, puis posa sa grosse tête sur ses épaules en laissant échapper de petits soupirs de satisfaction.

— Là ! là ! mon pauvre Mandor là / tu es un bon ami, tu n'oublies

personne ! dit Ibrahim.

— Je suppose, interrogea Barnabé-Blaise, que Mandor, comme vous l'appellez, est une bête étrange dont j'ai tant entendu parler ? un orang-outang.

— Vous avez deviné juste, répondit le vieillard.

— Si la bête est curieuse, elle n'est pas belle ! fit observer Matthieu.

— Vous avez tort de ne point trouver beau mon pauvre Mandor, répliqua le vieillard. Pour un orang, il est admirable ; ja mais on n'en a trouvé de plus grand, de plus robuste, et, entre autres bons instincts, celui-ci reconnaît parfaitement qui l'aime. Au besoin, il me défendrait.

— Ce singe vous appartient peut-être ? demanda Matthieu.

— Oui ; mais Ting-Lee-Fang veut bien me le garder en pension car je voyage souvent et il me deviendrait un embarras.

— L'orang que M. Guillem avait vaincu était-il aussi grand et aussi fort que celui-ci ? interrogea de nouveau Barnabé Blaise.

— Cet orang et Mandor ne font qu'un, répliqua Ibrahim.

— Quoi ! le sultan avait senti a se séparer de son favori ? dit Matthieu.

— Je l'ai reçu en présent du fils de Hamed Hadim qui, lui, n'aimait pas le singe et l'eût volonti fait tuer.

— Mais mon... mais M. Guillem, dit Barnabé Blaise, n'a donc pas désiré conserver cette cause vivante de la fabuleuse fortune ?

— En donnant Mandor à Ibrahim, le sultan savait faire plaisir à M. Guillem, dit l'intendant.

Ting Lee Fang fut interrompu par l'entrée de plusieurs cuisiniers chargés de plats et de corbeilles. Une aimable attention de l'hôte fit donner à Matthieu et à Barnabé Blaise un couvert en argent. Quant à lui, il se servait à la façon chinoise, de deux petits bâtonnets en ivoire manœuvrés avec une admirable dextérité. Ibrahim employait simplement un couteau et ses doigts.

Le repas était somptueux. Des volailles, du gibier du poisson, du porc très savoureux, d'excellents légumes, des fruits délicieux furent servis, ainsi que trois sorte de mets regardés en Chine comme sublimes : c'est à dire le fameux potage aux nids d'hirondelles, holothuries à l'huile de ricin et les rebuins frits.

Par politesse pour l'intendant, les deux jeunes voyageurs essayèrent de ses plats étranges, mais ils trouvèrent le potage gluant et abominablement salé, et leur cœur se souleva devant la forme des holothuries baillant, gonflées dans l'huile trop odorante ; les ailerons de requin ne leur parurent pas être beaucoup plus appétissants, aussi, avec quel empressement se rejetèrent ils sur les autres mets !

A suivre

DECES

A Ste-Anne des Plaines le 11 décembre 1884 à l'âge de cinq ans et neuf mois, Joseph Frédéric Alfred enfant de N. Ville-neuve. N P

LOTERIE NATIONALE

— DE —

COLONISATION

Fondée sous l'autorité de l'acte de Québec, 32 Vict., ch. 36.

M. le Cure LABELLE, Directeur

S. E. LEFEBVRE, -- SECRETAIRE

C. H. A. GUIMOND, AGENT-GENERAL

VALEUR DES LOTS

\$50,000

GROS LOT, \$10,000
Un immeuble d'une valeur de

1920 AUTRES LOTS.

Prix du billet, \$1.00 — Un escompte de 5% est accordé sur 10 billets, 10% sur 50 billets, et 15% sur 100.
Pour plus amples informations, voir le Prospectus, ou s'adresser au bureau, No. 17 Place d'Armes, Montreal.

On demande des Sous-Agents.

4 Sept. 84.

C. LANTHIER

MARCHAND DE CERCUEILS

ET

DE MEUBLES

RUE

ST-JEROME

En face du collège

M. LANTHIER aura toujours en mains une grande quantité de cercueils de tous les prix et aussi un grand assortiment de meubles de ménage.

M. LANTHIER ayant acheté le corbillard de Madame Laféche, et fait réparer à neuf, les personnes qui désireront s'en servir pourront s'adresser à lui. Il aura toujours en mains tout ce qui est nécessaire pour ensevelir.

Les prix seront les mêmes que ceux de Montreal

M. LANTHIER s'efforcera de satisfaire tous ceux qui voudront bien l'encourager.

St Jérôme 13 novembre 1884

1 a.

DONEGANA HOUSE

No. 1427, Rue Notre-Dame

EN FACE

DE LA GARE DU PACIFIQUE

Cet Hôtel magnifique vient d'être ouvert par B. LAPORTE.

Chambres meublées de première classe, Bonne Table, Bonne Cour.

Cet Hôtel se recommande au public voyageur par le confort qui lui offre.

B. LAPORTE,

Propriétaire

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, 1884.

Choux par pièce.....	0 64 à 0 65
Sucre d'érable à la livre.....	0 19 à 1 12
Sirop d'érable au gallon.....	0 90 à 1 03
Œufs frais à la douzaine.....	0 20 à 0 22
Beurre frais.....	0 21 à 23
Dindes à la livre.....	0 12 à 0 15
Dindes [vieux] au couple.....	1 75 à 2 00
Oies au couple.....	2 00 à 2 50
Poules au couple.....	0
Canards, au couple.....	0
Farine de blé, campagne, p. 100 lbs.....	2 80 à 4 00
Orge 45 lbs.....	0 55 à 0 65
Sarasin do.....	1 39 à 1 40
Farine d'avoine par 100 lbs.....	2 70 à 2 8
Farine de sarasin.....	1 90 à 2 25
Blé par minot.....	1 75 à 2
Pois 66 lbs.....	0 85 à 0 9
Mil do.....	25 à 4 2
Trèfle do.....	60 6 50
Avoine 32 lbs.....	0 55 0
Bœuf par livre [steek].....	0 12 à 1
Mouton par livre.....	0 1 à 0
aux par livre.....	13 à 0 60
ardora livre.....	0 12 à 6 10

LA ROYALE

Compagnie d'assurance

D'ANGLETERRE

Bureau principal pour le Canada..... MONTREAL

Actif de la Compagnie, \$21,000,000

Placé dans la Puissance pour protéger les assurés canadiens

PRES DE... 500,000

AUX CULTIVATEURS ET PROPRIETAIRES de residences privées :

Si vous désirez vous assurer dans une compagnie où vous trouverez une sécurité absolue, faites application à cette ancienne compagnie.

LA ROYALE,

qui a passée par de nombreuses épreuves et qui possède un surplus plus grand qu'aucune compagnie d'assurance dans le monde entier.

Taux bas, paiement et pertes acquittés avec promptitude.

Cette compagnie s'est toujours distinguée par le haut caractère de son administration, l'étendue de ses ressources, la promptitude et l'équité dans le paiement de ses pertes. Les arrangements que j'ai faits, avec cette compagnie me permettent de prendre

Des risques agricoles, mer

cantiles et manufacturiers

à des taux presque équivalants à ceux les autres compagnies inférieures.

M. H. GALT, M. P. } Agents pour
Wm TATLEY } le Canada.

Dr. G. L. le MARTIGNY

Agent pour St-Jérôme et le district Jérôme, 2 juin 1884

DR LANTIER

CHIRURGIEN DENTISTE

(Élève du collège dentaire de New-York)

Extraction des dents sans douleur plompage en or en argent et en ciment.

Pose des dents artificielles. Le tout exécuté avec soin et sans retard à des prix modérés.

BUREAU :

RUE DU MARCHÉ

VIS-A-VIS L'ETABLISSEMENT

DE

M. BOIVIN BIJOUTIER

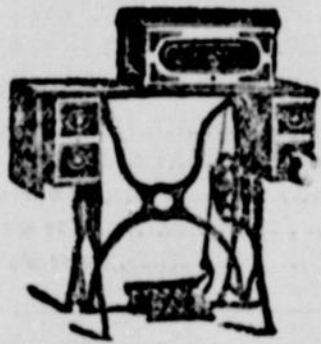
ST-JEROME

NANTEL & NANTEL

AVOCATS

ST-JEROME P. Q.

G. A. NANTEL, membre de l'Assemblée Législative, réside à St-Jérôme et suivra les cours du District de Terrebonne.
M. W. B. Nantel, ci-devant de la société Taillon et Nantel, tient son bureau à Montréal, No 61 Rue St-Gabriel et suivra les cours du District de Montréal ainsi que toutes celles du District de Terrebonne. Il prêtera le plus grand soin à toutes les affaires qui pourront lui être confiées. Il sera à St-Jérôme tous les soirs. Ainsi que les jours de fête et les dimanches



J'ai toujours en main la nouvelle machine à coudre de WILLIAMS, qui est si parfaite qu'elle est à présent répandue dans toutes les parties de l'univers et prend la place des machines à coudre canadienne et américaines. J'ai aussi toutes les autres machines qui suivent :

- LES WANZERS,
- LES RAYMOND,
- LES WHITE,
- LES NOUVEAUX WILSON,
- LES HOWE,
- LES HOUSEHOLD,
- LES REMINGTON,
- LES ROYAL A,
- LES WHEELER et WILSON,
- LES DOMESTIQUES,
- LES DAVIS,

Delai raisonnable et conditions faciles.

J'é prendrai en échange les vieilles machines à coudre ainsi que les effets, provisions, animaux de toute espèce.
Machines à coudre neuves \$35,00 à \$100,00, garanties pour 10 ans.
Machines de secondes main, \$19,00 à \$25,00 garanties pour 1 an.

BUREAU :

VILLE DES LAURENTIDES

(ST-LIN) PRES L'HOTEL DAVIS

Rue St-Isidore

Et à St-Jérôme à l'endroit susdit. Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. HARDY

"LE NORD"

Journal hebdomadaire publié le jeudi, à St-Jérôme, comté de Terrebonne, s'occupe spécialement des intérêts généraux de la vallée de l'Ottawa.

Abonnements payables d'avance.

CANADA et ETATS UNIS: Un an...\$1.00
FRANCE :..... Un an... 1.50

T. GRIGNON
Administrateur.
G. A. NANTEL,

Membre de l'Assemblée législative. Rédacteur en chef

Leclair & Allard

AVOCATS

NO 57, RUE SAINT-GABRIEL

MONTREAL

N. B.—Suivent les Cours des districts de Terrebonne et Richelieu.

A VENDRE

Un emplacement situé à la Rivière à Gagnon paroisse de St-Jérôme, connu aux plan et livre de renvoi officiels pour la dit paroisse sous le No 5.6.

L'emplacement ci-dessus a toujours été occupé comme boutique de forge, et se trouve au centre d'une population nombreuse, et partant peut-être utilisé pour toute espèce de commerce.

L'acquéreur pourrait en même temps se procurer les outils et instruments de forge. Conditions faciles.

S'adresser à
ANDRE LAFLEUR
Rivière à Gagnon.
St-Jérôme 28 août 1884

LS PERODEAU

MARCHAND TAILLEUR

Et Jacques-Cartier

ST-JEROME

Tout en remerciant ses pratiques et généreux encouragement qu'ils ont bien voulu lui accorder. Informé le public qu'il a un couturier de première classe attaché à son magasin, ayant sept ans d'expérience dans le métier et ayant fait son apprentissage dans les meilleures boutiques de Montréal. De plus il a un assortiment complet de toute espèce de hardes faites et de

TWEED, GANTS,

COLS, COLLETS,

BRETELLES, CHEMISES,

PARAPLUI, etc., etc.

M. Pérodeau exécutera toutes commandes au plus bas prix.

NOUVEAU OUVRAGE GARANTI
St-Jérôme 1 mars 84

A VENDRE

Trois maisons situées en la ville des Laurentides (St-Lin.) Une en brique avec dépendance côté sud de la rivière. Deux autres maisons en bois du côté nord de la rivière, dont l'une avec dépendances sans constituit.

Conditions faciles.

Pour plus de détails s'adresser à
JOS HARDY
15 mai 1884

AVIS

Le MAGASIN de CHAPEAUX pour Dames et enfants, etc., autrefois occupé par M. JOS. HARDY, de la ville des Laurentides, est passé sous la direction de

Mlle AZILDA LAVALLEE

avantageusement connue de Saint-Lin et des environs.

La soussignée annonce qu'elle tiendra constamment en magasin un assortiment de

- PLUMES
- PLUMETS
- OISEAUX
- RUBANS
- SATINS
- VELOURS
- CREPES
- LAINAGES.

Et divers articles de fantaisie et de toilette pour dames et enfants.

Les chapeaux sont garnis sans charge extra pourvu que la marchandise soit prise à son magasin.

Ce sera sans contredit le magasin de bon marché et du bon goût.

AZILDA LAVALLEE

VILLE DES LAURENTIDES.

BANQUE VILLE-MARIE

BATISSE M. GODFROID LAVIOLETTE

RUE DU MONTE

ST-JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 heures avant-midi à 3 heures de l'après-midi. Fermé à l'heure de l'après-midi le samedi.

J. A. THEBERGE
Gerant.

10 octobre 1881.

Hotel Duchesne

ST-JOVITE

M. Duchesne si bien connu des voyageurs du Nord a vendu son hotel à St-Faustin pour aller tenir un établissement du même genre à St-Jovite centre plus considérable et veut avoir un hotel de première classe et digne des grandes villes. La cuisine est ce qu'il y a de mieux. Les repas sont servis à toutes heures. Les dépendances, cour écuries, remise sont spacieuses et commodes. Les voyageurs y trouveront tout le confort désirable. M. Duchesne tiendra chevaux et voitures et conduira les colons et les voyageurs dans tous les cantons du Nord à des conditions très-faciles.
15 mars 1883.

NOUVEAU MAGASIN

(EN FACE DU MARCHÉ)

d'épicerie, vins liqueurs, grains,

FLEUR, PROVISIONS,

FERRONNERIE,

VAISSALLE, Etc., etc.,

et spécialement les cépages et vins de messe pour les fabriques.

L. LABELLE

15 mai 83

MAISON A VENDRE

Cette magnifique propriété, actuellement occupée comme hôtel, par M. Alfred Bélanger et appartenant à M. Samuel Charretier, maintenant établi à l'Annonciation, comté d'Ottawa. Maison bien finie, en brique à trois étages et toit français. Remises, étables et écuries en très bon ordre.

Site très avantageux, et de plus à proximité de la grande manufacture Rolland. La maison pourrait être vendue avec l'ameublement complet.

S'adresser pour les conditions à
A. BELANGER,
hotelier
3 Juillet 1884

AVIS

Théophile Legault conducteur de la machine entre St-Jérôme et Ste-Marguerite, informe les voyageurs qu'il demeure maintenant à St-Jérôme, en face de l'imprimerie et que la salle part de St-Jérôme pour Ste-Marguerite arrêtant à St-Jovite à 6 1/2 hrs du matin tous les lundis, mercredi et vendredi de chaque semaine et revient le même jour.

T. LEGAULT.

A VENDRE

Pouvoir d'eau dont la chaussée est occupée avec quatre arpents de terrain maison et dépendances.

La maison à vendre ou à louer
S'adresser au bureau de la Poste, à
M. MARCHAND.

St-Jérôme 27 mars 1884.

M. Ald. CORBEIL

Marchand de Nouveautés

ST-JEROME

Tout en remerciant bien cordialement ses pratiques, informe le public qu'il vient de recevoir un STOCK immense de marchandises de l'autome, ce qu'il y a de plus riche, et de plus nouveau en fait de

TWEEDS.

SERGES.

COATINGS

Vous trouverez aussi à ce magasin un bel assortiment

D'etoffes a robe

Dans les patrons les plus élégants, les plus riches et les plus distingués.

CACHEMIRE noirs et de toutes couleurs. CHAPEAUX pour messieurs en duvet, et en feutre

Deux modistes de première classe sont attachées au magasin pour la confection de

Chapeaux, robes, manteaux,

Un tailleur pour la confection d'habilllements pour hommes.

A. CORBEIL
BATISSE ELLIOTT

St-Jérôme, 11 mai 1883.

AGRANDISSEMENT

Le PREMIER MAI PROCHAIN, nous occuperons tout le bloc Rolland, de la rue Saint-Vincent, comprenant les numéros

6, 8, 10, 12 et 14.

L'établissement d'un dépôt en cette ville des produits de la manufacture de papier Rolland à Saint-Jérôme ainsi que l'augmentation du stock de notre librairie pour les affaires en gros, ont nécessité cet agrandissement.

NOTRE ASSORTIMENT DE PAPIERS

SEMA TREES-VARIES

dès l'ouverture du dépôt, et augmentera chaque jour de plus en plus.

Nous envoyons sur demande des échantillons et le prix des papiers.

J. B. ROLLAND & FILS

MONTREAL

G. L. Bampton B.L.C
AVOCAT

BUREAU LACHUTE, P. Q.

M. Bampton suivra toutes les cours de District de Terrebonne et peut plaider aussi bien en Français qu'en Anglais.
1er juin 1883. 1 an.

E. CIBAUT,

MAGASIN

d'épicerie, vins, liqueurs, grains

PROVISIONS, FERRONNERIES,

FAIENCE, CHAUSSURES, Etc

COIN DES RUES

Jacques-Cartier et Dumont

(Batisse Morvieux.)

St-Jérôme, 2 janvier 1887

J. H. LECLAIR

ARPEUTEUR

Autrefois employé à la commission de cadastre, a maintenant ouvert un bureau à St-Jérôme.
27 juillet 1881